

Seul le texte prononcé fait foi

**Inauguration du Centre d'orientation et  
de formation professionnelle (COFOP) 4  
mai 2010**

**Intervention de  
Pascal Broulis**

Mesdames, Messieurs,

L'Etat n'a pas la prétention de s'ériger  
toujours en modèle.

Ce serait à coup sûr immodeste et parfois –  
peut-être – immérité.

Mais j'aimerais faire une exception, et  
saluer comme exemplaire la réalisation que  
nous inaugurons aujourd'hui.

Ces bâtiments sont d'une utilité incontestable, avenants, esthétiques fonctionnels.

Ils ont d'emblée été adoptés par leurs usagers.

Et puis, ils respectent la prévision d'investissement faite lors de leur planification.

C'est à cela que j'aimerais m'arrêter Mesdames et Messieurs, parce qu'il n'a pas été évident d'y arriver.

Un premier projet a vu son estimation de coût augmenter de 38% au fil de son étude. En six mois, le coût total probable des travaux a bondi de 9,65 millions à 13,280 millions.

Il ne s'agit pas ici d'en examiner les raisons.

Il s'agit de constater qu'en s'accommodant d'une telle inflation ses concepteurs étaient sur une fausse piste.

L'Etat est le gardien du bon usage de l'argent des contribuables.

Il se doit d'être circonspect ; mesuré ; attentif à la parfaite adéquation des sommes qu'il alloue au résultat qu'il attend.

L'approximation, le luxe, les dépassements inconsidérés, ne font pas partie de ces résultats.

La nature des terrains et la complexité des travaux peuvent réserver des surprises.

Il peut y avoir des circonstances exceptionnelles.

Par définition elles sont rares.

Ici ce n'était pas le cas.

Le Conseil d'Etat ne pouvait par conséquent tolérer un tel dépassement budgétaire.

Il ne l'a pas fait.

Il ne le fera pas davantage à l'avenir.

Il a stoppé les études, changé de mandataire, réexaminé fondamentalement le projet. Ce faisant, le Conseil d'Etat a admis de passer par pertes et profits 780'000 francs de crédits d'études. Ce n'est pas rien, la décision n'a pas été facile.

Elle a pu être prise grâce à une collaboration interdépartementale sans faille, chacun comprenant, et faisant sien, les objectifs des autres.

J'en remercie tous les artisans, au gouvernement, dans l'administration, parmi les mandataires.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que la nécessité rend inventif, qu'une vision économe n'empêche pas d'arriver à un très beau résultat. Celui-ci a finalement coûté 7,9 millions de francs, alors que le projet abandonné atteignait 13,28 millions.

Ces constructions marient une rénovation pragmatique à des structures neuves qui tirent un excellent parti de cette matière première renouvelable qu'est le bois.

Elles allient le présent et le passé, la modestie à l'efficience. Elles témoignent du développement d'un état d'esprit indispensable aux équipements publics.

Je peux vous assurer que c'est là un développement durable, le Conseil d'Etat y veillera.

Je vous remercie de votre attention.

Pascal Broulis